

La Fondation de l'Université Laval

États financiers
Au 30 avril 2022

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
La Fondation de l'Université Laval,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL** (Fondation), qui comprennent le bilan au 30 avril 2022, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 avril 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 29 septembre 2022

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation		Total	Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
PRODUITS								
Revenus de dons	421 818 \$	356 341 \$	21 408 229 \$	22 602 336 \$	4 928 437 \$	2 493 873 \$	26 758 484 \$	25 452 550 \$
Revenus (pertes) de placements (note 11)	(125 597)	390 878	(1 080 876)	2 631 489	1 733 923	22 587 945	527 450	25 610 312
Contribution de l'Université Laval (note 12)	4 335 838	1 905 167	-	-	-	-	4 335 838	1 905 167
Revenu net (perte nette) des stationnements (note 13)	614 302	(321 952)	-	-	-	-	614 302	(321 952)
Carte Partenaire (note 9)	123 445	668 305	-	-	-	-	123 445	668 305
Activités des diplômés (note 9)	7 360	209	-	-	-	-	7 360	209
Commandites (note 9)	345 746	383 899	-	-	-	-	345 746	383 899
	5 722 912	3 382 847	20 327 353	25 233 825	6 662 360	25 081 818	32 712 625	53 698 490
CHARGES								
Amortissement des immobilisations	20 462	27 154	-	-	-	-	20 462	27 154
Salaires et charges sociales (note 7)	5 192 585	4 208 865	-	-	-	-	5 192 585	4 208 865
Honoraires professionnels	321 572	316 083	-	-	-	-	321 572	316 083
Honoraires de gestion des placements	-	-	147 092	125 212	923 164	741 841	1 070 256	867 053
Abonnement, cotisations et licences	207 162	210 191	-	-	-	-	207 162	210 191
Publicité et promotion	58 189	47 844	-	-	-	-	58 189	47 844
Charges locatives	247 911	242 558	-	-	-	-	247 911	242 558
Contributions	50 985	4 000	-	-	-	-	50 985	4 000
Papeterie et frais de bureau	25 825	30 765	-	-	-	-	25 825	30 765
Frais de réception	4 360	462	-	-	-	-	4 360	462
Frais de représentation, de déplacement et de réunion	16 841	3 011	-	-	-	-	16 841	3 011
Télécommunications	57 486	69 693	-	-	-	-	57 486	69 693
Frais bancaires et financiers	89 129	74 414	-	-	-	-	89 129	74 414
Frais d'envois	15 474	32 915	-	-	-	-	15 474	32 915
Formation	36 143	32 659	-	-	-	-	36 143	32 659
Entretien et réparations	6 667	9 191	-	-	-	-	6 667	9 191
Fournitures	36 197	85 561	-	-	-	-	36 197	85 561
	6 386 988	5 395 366	147 092	125 212	923 164	741 841	7 457 244	6 262 419
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) AVANT SUBVENTIONS VERSÉES								
	(664 076)	(2 012 519)	20 180 261	25 108 613	5 739 196	24 339 977	25 255 381	47 436 071
Subventions versées	-	-	22 945 761	15 840 028	-	-	22 945 761	15 840 028
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES)	(664 076)\$	(2 012 519)\$	(2 765 500)\$	9 268 585 \$	5 739 196 \$	24 339 977 \$	2 309 620 \$	31 596 043 \$

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation		Total	Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
SOLDE , début de l'exercice	6 479 759 \$	5 527 170 \$	48 754 735 \$	38 775 932 \$	165 699 719 \$	145 035 068 \$	220 934 213 \$	189 338 170 \$
Excédent des produits (charges)	(664 076)	(2 012 519)	(2 765 500)	9 268 585	5 739 196	24 339 977	2 309 620	31 596 043
	5 815 683	3 514 651	45 989 235	48 044 517	171 438 915	169 375 045	223 243 833	220 934 213
Virements interfonds								
Contribution aux Fonds d'investissement étudiants	(1 060 693)	(1 067 825)	1 060 693	1 067 825	-	-	-	-
Demandes de capitalisation et de décapitalisation	-	-	(339 490)	(4 124 658)	339 490	4 124 658	-	-
Politique de dépense des fonds (note 10)	1 728 868	4 034 048	7 163 704	3 031 217	(8 892 572)	(7 065 265)	-	-
Autres	-	(1 115)	612 702	735 834	(612 702)	(734 719)	-	-
	668 175	2 965 108	8 497 609	710 218	(9 165 784)	(3 675 326)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	6 483 858 \$	6 479 759 \$	54 486 844 \$	48 754 735 \$	162 273 131 \$	165 699 719 \$	223 243 833 \$	220 934 213 \$

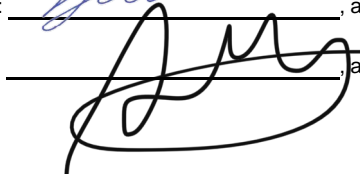
La Fondation de l'Université Laval

BILAN

Au 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation		Total	Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
ACTIF								
Placements à la juste valeur (note 4)	3 171 864 \$	6 683 291 \$	53 343 963 \$	47 718 931 \$	162 580 038 \$	166 016 287 \$	219 095 865 \$	220 418 509 \$
Sommes à recevoir de l'Université Laval	4 063 760	621 091	-	-	-	-	4 063 760	621 091
Autres sommes à recevoir (note 7)	233 795	439 577	-	-	-	-	233 795	439 577
Frais payés d'avance	179 878	162 341	-	-	-	-	179 878	162 341
Participation au capital de fiducies résiduelles (note 8)	-	-	1 148 547	1 027 920	-	-	1 148 547	1 027 920
Don de biens destinés à la vente et à l'utilisation	-	-	44 956	44 956	-	-	44 956	44 956
Immobilisations	57 513	77 975	-	-	-	-	57 513	77 975
	7 706 810 \$	7 984 275 \$	54 537 466 \$	48 791 807 \$	162 580 038 \$	166 016 287 \$	224 824 314 \$	222 792 369 \$
PASSIF								
Sommes à payer à l'Université Laval	404 965 \$	523 956 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	404 965 \$	523 956 \$
Autres créiteurs et charges à payer	770 487	816 782	50 622	37 072	306 907	316 568	1 128 016	1 170 422
Produits reportés (note 9)	47 500	163 778	-	-	-	-	47 500	163 778
	1 222 952	1 504 516	50 622	37 072	306 907	316 568	1 580 481	1 858 156
SOLDES DE FONDS								
Investis en immobilisations	57 513	77 975	-	-	-	-	57 513	77 975
Affectations externes	-	-	54 486 844	48 754 735	76 448 318	71 637 012	130 935 162	120 391 747
Affectations internes (note 3)	-	2 261 116	-	-	85 824 813	94 062 707	85 824 813	96 323 823
Non grevés d'affectations	6 426 345	4 140 668	-	-	-	-	6 426 345	4 140 668
	6 483 858	6 479 759	54 486 844	48 754 735	162 273 131	165 699 719	223 243 833	220 934 213
	7 706 810 \$	7 984 275 \$	54 537 466 \$	48 791 807 \$	162 580 038 \$	166 016 287 \$	224 824 314 \$	222 792 369 \$

Pour le conseil d'administration :  , administrateur

 , administrateur

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2022

2021

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Rentrées de fonds provenant des dons - Fonds d'administration générale	421 818 \$	356 341 \$
Rentrées de fonds provenant des dons - Fonds d'enseignement, de recherche et de développement	21 408 229	22 602 336
Rachats (versements) nets dans la Fiducie globale - fonds non capitalisés	1 159 398	(8 574 463)
Produits financiers reçus et utilisés à des fins de fonctionnement	15 504	22 834
Rentrées de fonds provenant de la contribution de l'Université Laval	1 880 427	1 732 391
Rentrées de fonds provenant du revenu net des stationnements	44 004	1 242 022
Rentrées de fonds provenant de la Carte Partenaire	-	277
Rentrées de fonds provenant des commandites et activités des diplômés	385 208	359 943
Sorties de fonds - charges	(7 484 447)	(5 925 340)
Sorties de fonds - subventions versées	(22 945 761)	(15 840 028)
Autres sorties de fonds	(379 038)	(94 778)
	(5 494 658)	(4 118 465)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations	-	(4 823)
Rachats nets dans la Fiducie globale - fonds capitalisés	952 831	610 353
Produit de la cession de placements	42 000	31 500
	994 831	637 030

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Apports reçus à titre de dotation	4 928 437	2 493 873
-----------------------------------	-----------	-----------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE

	428 610	(987 562)
ENCAISSE, début de l'exercice	2 561 900	3 549 462
ENCAISSE, fin de l'exercice	2 990 510 \$	2 561 900 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme activité principale d'apporter une contribution à l'Université Laval (Université) dans la poursuite de ses objectifs. Elle est aussi enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Les estimations qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernent la détermination de la juste valeur des placements ainsi que les informations qui sont présentées dans la note 4 « Placements à la juste valeur ».

Comptabilité par fonds et soldes de fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière d'administration, de sollicitation et de demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement soutiennent, en respect des intentions des donateurs, divers programmes de bourses, d'enseignement, d'acquisition d'équipements et de développement à l'Université. Les soldes de ces fonds tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Les Fonds de dotation soutiennent les activités générales et particulières. Les soldes de ces fonds provenant d'affectations externes présentent les dons dirigés vers la dotation à la demande des donateurs. Les soldes des fonds provenant d'affectations internes tiennent compte des revenus nets de placement, de la politique de dépenses des fonds, de la capitalisation et décapitalisation internes, des demandes des comités directeurs des fonds et des autres interfonds.

Affectations

Les affectations externes de certains montants à un Fonds d'enseignement, de recherche et de développement particulier ou à un Fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Les affectations internes proviennent des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode des fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement appropriés ou des Fonds de dotation au cours de l'exercice où ils sont reçus.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes sur cession de placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les revenus de placements tirés des ressources affectées servent à financer des activités spécifiques et sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement ou des Fonds de dotation et sont présentés dans les affectations internes.

Les revenus de placements tirés des ressources non affectées sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale.

Les revenus des stationnements sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits de la Carte Partenaire, d'activités des diplômés et de commandites sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les produits qui ont été reçus, mais pour lesquels les services n'ont pas été rendus, sont présentés à titre de produits reportés. Les produits reportés sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils sont gagnés.

Aide gouvernementale

Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées en réduction de ces dernières.

Apports et dons reçus sous forme de biens et services

Les apports et dons reçus sous forme de biens et services sont comptabilisés aux résultats à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable, au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Subventions versées

Les dépenses de subventions sont comptabilisées lorsque toutes les approbations nécessaires ont été obtenues.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

La juste valeur des placements est établie de la manière suivante :

- Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval

Les unités de fonds sont évaluées d'après la quote-part de la participation de la Fondation sur l'ensemble de ces fonds.

- Fonds communs

La juste valeur des unités de fonds communs représente la quote-part de la participation de la Fondation sur l'ensemble de chaque fonds et est déterminée à partir de l'évaluation soumise par le gestionnaire du fonds.

La valeur de la participation au capital de fiducies résiduelles correspond à la juste valeur actualisée de la participation de la Fondation au capital des fiducies. Le résultat de l'actualisation est amorti selon la méthode du taux effectif sur la durée de vie estimative des bénéficiaires pour un maximum de 20 ans et comptabilisé comme revenu de placement de façon à ce que la valeur de la participation au capital des fiducies reflète le plus fidèlement le montant qui sera alors encaissé.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Polices d'assurance vie

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurance dont les primes sont à la charge des individus. Le capital assuré fera partie de l'actif de la Fondation lors de son encaissement. Dans certains cas, la Fondation est également propriétaire des polices d'assurance. Les valeurs de rachat accumulées sont comptabilisées aux livres à chaque année. Le capital décès de ces polices totalise 4 387 451 \$ au 30 avril 2022 (2021 - 4 287 451 \$).

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Logiciels et matériel informatique	30 %
Mobilier et équipement de bureau	20 %

Réduction de valeur des immobilisations

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Conversion des devises

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif exprimés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates correspondantes.

3. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Fondation est dotée d'une politique de placement qui maximise le rendement tout en maintenant un niveau de risque acceptable. La Fiducie globale vise à ce que les placements des fonds capitalisés produisent un rendement suffisant pour couvrir l'utilisation annuelle des fonds et les frais d'administration tout en maintenant, à long terme, l'indexation du capital, et que les placements des fonds non capitalisés et de roulement produisent un rendement suffisant pour couvrir les besoins financiers de la Fondation. La Fondation est aussi dotée d'un plan financier qui assure un solde minimum de l'actif net du Fonds d'administration générale qui est présentement fixé à 2 500 000 \$.

Affectations internes - Fonds d'administration générale

Une réserve est constituée à partir des rendements excédentaires réalisés des placements des fonds non capitalisés et de roulement sur le rendement cible établi par résolution du Comité de placement conjoint de la Fiducie globale. Les rendements cumulatifs des dernières années n'ont pas permis de générer des rendements supérieurs à la cible. Le solde de la réserve est de 0 \$ en 2021-2022 (2 261 116 \$ en 2020-2021).

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

4. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2022	2021
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval		
Fonds capitalisés - moyen et long terme	160 543 305 \$	165 147 240 \$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	16 301 414	15 851 208
Fonds non capitalisés et de roulement - court terme	38 396 015	35 902 985
Encaisse	2 990 510	2 561 900
Fonds commun de marché monétaire Jarislowski Fraser	1 087	921
Fonds commun d'actions Jarislowski Fraser	271 848	319 284
Fonds commun équilibré Jarislowski Fraser	273 744	303 921
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	317 942	331 050
	219 095 865 \$	220 418 509 \$

La Fondation et l'Université ont mis en commun une partie de leur portefeuille de placements par la création d'une fiducie globale, soit la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval (Fiducie globale). Des modalités administratives distinctes ont été définies pour, d'une part, les fonds capitalisés et, d'autre part, les fonds non capitalisés et de roulement. Les participants peuvent disposer d'unités dans deux fonds distincts, soit les placements à moyen et long terme et les placements à court terme. La répartition des placements de la Fiducie globale s'effectue selon le nombre d'unités détenues par chaque participant dans chacun des fonds distincts.

Un Comité de placement conjoint supervise les opérations reliées aux placements et la mise en application de la Politique et des Directives de placement de la Fiducie globale. Le comité a recours aux services de gestionnaires externes spécialisés dans des secteurs du placement.

L'actif net disponible pour les participants dans les placements de moyen et long terme et de court terme est exprimé en unités à leur juste valeur. Chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'actif net et au revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la juste valeur de l'actif net du fonds divisée par le nombre total d'unités en cours à cette date.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les placements comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. Cette hiérarchie comprend trois niveaux :

Niveau 1 - Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 - Évaluation fondée sur les données autres que les cours de marché au niveau 1, mais à partir de données observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 - Évaluation fondée principalement sur des données autres que les données observables sur le marché pour l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers, classée par niveau par les gestionnaires, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2022 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval				
Fonds capitalisés - moyen et long terme	79 231 519 \$	32 545 690 \$	48 766 096 \$	160 543 305 \$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	8 045 093	3 304 658	4 951 663	16 301 414
Fonds non capitalisés et de roulement - court terme	14 112 636	24 283 379	-	38 396 015
Encaisse	2 990 510	-	-	2 990 510
Fonds commun de marché monétaire - Jarislowski Fraser	1 087	-	-	1 087
Fonds commun d'actions - Jarislowski Fraser	271 848	-	-	271 848
Fonds commun équilibré - Jarislowski Fraser	273 744	-	-	273 744
Polices d'assurance vie - valeur de rachat			317 942	317 942
	104 926 437 \$	60 133 727 \$	54 035 701 \$	219 095 865 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2021	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2022	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2022
Niveau 3						
Fonds capitalisés - moyen et long terme	36 786 338 \$	10 901 213 \$	(360 583)\$	1 439 128 \$	48 766 096 \$	(908 413)\$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	3 530 836	1 311 313	(36 613)	146 127	4 951 663	(92 239)
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	331 050	-	-	(13 108)	317 942	(13 108)
	40 648 224 \$	12 212 526 \$	(397 196)\$	1 572 147 \$	54 035 701 \$	(1 013 760)\$

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers, classée par niveau par les gestionnaires, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2021 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval				
Fonds capitalisés - moyen et long terme	90 499 361 \$	37 861 541 \$	36 786 338 \$	165 147 240 \$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	8 686 335	3 634 037	3 530 836	15 851 208
Fonds non capitalisés et de roulement - court terme	13 949 706	21 953 279	-	35 902 985
Encaisse	2 561 900	-	-	2 561 900
Fonds commun de marché monétaire - Jarislowski Fraser	921	-	-	921
Fonds commun d'actions - Jarislowski Fraser	319 284	-	-	319 284
Fonds commun équilibré - Jarislowski Fraser	303 921	-	-	303 921
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	-	-	331 050	331 050
	116 321 428 \$	63 448 857 \$	40 648 224 \$	220 418 509 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2020	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2021	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2021
Niveau 3						
Fonds capitalisés - moyen et long terme	37 862 632 \$	763 657 \$	(2 921 098)\$	1 081 147 \$	36 786 338 \$	(1 159 746)\$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	3 354 808	72 986	(729)	103 771	3 530 836	(111 315)
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	221 983	-	-	109 067	331 050	109 067
	41 439 423 \$	836 643 \$	(2 921 827)\$	1 293 985 \$	40 648 224 \$	(1 161 994)\$

Au cours des exercices terminés les 30 avril 2022 et 2021, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation dispose de politiques pour déterminer, mesurer et surveiller le niveau de risque acceptable lié à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ce dernier comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés boursiers.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des devises étrangères. Actuellement, la Fondation conserve le risque lié aux devises qui concerne les portefeuilles d'unités des fonds communs d'actions mondiales ainsi que celui du fonds d'immobilier mondial détenues par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 2 % de la valeur de la devise canadienne par rapport aux autres monnaies aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 1 450 000 \$ (2021 - 1 115 000 \$). Une baisse ponctuelle de 2 % aurait eu l'effet inverse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La sensibilité du portefeuille à une variation des taux d'intérêt est affectée par la composition d'une partie du portefeuille comprenant des unités de participation dans des titres du marché monétaire, des titres obligataires, des fonds commun d'obligations, de dettes hypothécaires commerciales et de prêts bancaires, détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, dont la durée modifiée est d'environ quatre ans pour les placements à moyen et long terme et d'environ deux ans et demi pour les placements à court terme. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de la structure des taux d'intérêt de 0,25 % aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 740 000 \$ (2021 - 835 000 \$). Une baisse ponctuelle de 0,25 % aurait eu l'effet inverse.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des marchés boursiers par le biais de sa participation dans la Fiducie globale et des fonds communs qu'elle détient en propre. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 5 % des marchés boursiers aurait eu pour effet d'augmenter la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 4 260 000 \$ (2021 - 4 830 000 \$). Une baisse ponctuelle de 5 % aurait eu l'effet inverse. La politique de placement prévoit des limites d'exposition aux marchés boursiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'un débiteur ne respecte pas ses obligations financières.

À cet effet, les Directives de placement de la Fiducie globale limitent à 10 % le poids maximal d'un même émetteur corporatif dans ses portefeuilles de titres de marché monétaire et obligataire, de fonds obligataires à moyen et long terme, de dettes hypothécaires commerciales et de prêts bancaires.

De plus, elles imposent des cotes de crédit minimales à l'acquisition, un titre obligataire ne pouvant avoir une cote inférieure à BBB selon S&P ou l'équivalent alors qu'un titre du marché monétaire doit être d'au moins R-1 low selon DBRS ou l'équivalent. Aussi, le poids des titres obligataires canadiens de sociétés BBB de moyen et long terme ne peut excéder de plus de 10 % celui de l'indice de référence FTSE TMX Canada Univers.

Le portefeuille de dettes hypothécaires commerciales détenu par le biais de sa participation dans la Fiducie globale est principalement constitué de prêts hypothécaires de premier rang avec un ratio, emprunt sur valeur marchande de la propriété, inférieur à 75 %. Un maximum de 20 % de la valeur marchande de ce sous-portefeuille peut être investi dans des prêts hypothécaires qui ne sont pas de premier rang ou dont le ratio, emprunt sur valeur marchande de la propriété, est supérieur à 75 %, mais sans excéder 90 %, à moins que le prêt ne soit garanti par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ce sous-portefeuille doit aussi être bien diversifié par secteur. Un maximum de 50 % peut être investi dans un seul secteur.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Quant à lui, le portefeuille de prêts bancaires détenu par le biais de sa participation dans la Fiducie globale consiste en des prêts octroyés par des banques à des entreprises de grande et moyenne taille ayant une qualité de crédit inférieure (moins de BBB).

Il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion significative du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables reliées aux conditions économiques ou politiques. Sous réserve de la détention de titres gouvernementaux du marché monétaire ainsi que de la proportion d'obligations fédérales, provinciales et municipales dans les titres obligataires et le fonds commun de placements obligataires détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, la Fondation n'a pas de concentration du risque de crédit.

L'exposition maximale au risque de crédit, incluant les gouvernements, est de 100 % de l'actif financier au 30 avril 2022, excluant les fonds communs Jarislawski Fraser et les actions et les unités de participation dans des fonds communs d'actions, immobilier et d'infrastructures détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale.

La Fondation est également exposée au risque de crédit sur les autres sommes à recevoir.

L'exposition maximale au risque de crédit, incluant les gouvernements, est d'environ 101 295 000 \$ (2021 - 100 595 000 \$).

Le tableau suivant fournit des renseignements sur le niveau de qualité des titres du marché monétaire et obligataire et des unités de participation dans des fonds d'obligations à court terme, de celui à moyen et long terme ainsi que de celui de prêts bancaires détenus par le biais de la participation de la Fondation dans la Fiducie globale déterminé par les gestionnaires en se fondant sur l'évaluation des agences de notation reconnues du secteur privé. Au 30 avril 2022, ces titres représentent un montant de 75 337 074 \$ (2021 - 80 252 082 \$).

	2022	2021
AAA	19,3 %	16,1 %
AA	22,5	24,4
A	33,8	34,3
BBB	7,7	9,4
BB et moins	16,7	15,8
	100,0 %	100,0 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié. La Fondation est dotée d'une politique de placement qui prévoit une répartition de l'actif en fonction de ses besoins futurs de liquidités.

Les actifs du Fonds d'administration générale sont gérés comme des actifs des fonds non capitalisés et de roulement.

Le bilan comprend des passifs financiers dont l'échéance est de moins d'un an.

7. AUTRES SOMMES À RECEVOIR

La Fondation a comptabilisé un montant de 76 836 \$ (2021 - 386 719 \$) à titre de subventions à recevoir dans le cadre du programme Subvention salariale d'urgence du Canada et du Programme d'embauche pour la relance économique du Canada, ainsi qu'un revenu de subvention d'un montant total de 419 510 \$ (2021 - 603 670 \$) qui a été comptabilisé en diminution des salaires et des charges sociales à l'état des résultats. Ces subventions n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

8. PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE FIDUCIE RÉSIDUAIRE

Au cours des exercices 2013 et 2021, deux fiducies résiduaire de charité d'une valeur de 2 500 000 \$ chacune, pour lesquelles la Fondation a été désignée bénéficiaire du capital pour 20 % de celles-ci, ont été créées. La Fondation recevra sa part du capital au premier des deux événements suivants :

- 20 ans après la création de la fiducie, soit le 21 décembre 2032 et le 1^{er} décembre 2040;
- Au décès du bénéficiaire du revenu désigné dans les Actes de fiducie.

Les bénéficiaires du revenu désigné ne peuvent, sous aucune considération, utiliser le capital.

La Fondation utilise des hypothèses de rendement pour établir la valeur de sa participation au capital, lesquelles sont révisées annuellement.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

9. PRODUITS REPORTÉS

	2022			2021	
	Solde au début	Reçus	Affectés aux résultats	Solde à la fin	Solde à la fin
Carte Partenaire*	123 445 \$	- \$	(123 445)\$	- \$	123 445 \$
Activités des diplômés	-	7 360	(7 360)	-	-
Commandites	40 333	352 913	(345 746)	47 500	40 333
	163 778 \$	360 273 \$	(476 551)\$	47 500 \$	163 778 \$

* La Fondation a mis un terme à la vente de la Carte Partenaire le 30 juin 2020. Les avantages offerts aux détenteurs de la Carte Partenaire ont pris fin le 30 juin 2021.

10. POLITIQUE DE DÉPENSE DES FONDS

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	2 863 921 \$	1 449 365 \$	- \$	- \$	(2 863 921)\$	(1 449 365)\$
Revenus nets (pertes nettes) de placements imputables à la partie non capitalisée des Fonds de la Fondation	(1 389 087)	2 339 334	1 389 087	(2 339 334)	-	-
Pouvoir de dépenser sur la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	254 034	245 349	5 774 617	5 370 551	(6 028 651)	(5 615 900)
	1 728 868 \$	4 034 048 \$	7 163 704 \$	3 031 217 \$	(8 892 572)\$	(7 065 265)\$

11. REVENUS (PERTES) DE PLACEMENTS

Les pertes non réalisées sur les placements représentent un montant de 26 084 735 \$ en 2022 (2021 - gains de 18 993 039 \$).

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

12. CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

	2022	2021
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de l'Université	1 064 855 \$	574 538 \$
Revenus nets (pertes nettes) de placements imputables à la partie non capitalisée des Fonds de l'Université	(55 247)	326 212
Maintien du fichier des diplômés	200 000	200 000
Contribution - fonctionnement et informatique	2 878 319	561 859
Locaux prêtés	247 911	242 558
	4 335 838 \$	1 905 167 \$

Une nouvelle entente de financement est en cours de négociation avec l'Université Laval et sera en place pour l'exercice 2022-2023. Cette entente prévoit une contribution fixe qui vise à supporter le financement du fonds d'administration générale. Cette contribution remplace les contributions au fonctionnement et informatique ainsi que le maintien du fichier des diplômés. Le revenu des stationnements, locaux prêtés et frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de l'Université définis feront également partie de cette entente.

13. REVENU NET (PERTE NETTE) DES STATIONNEMENTS

Gestion des stationnements

La convention de bail couvrant la période du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022 permet à la Fondation de louer tous les terrains servant au stationnement appartenant à l'Université et situés sur le campus de cette dernière, ainsi que certains terrains de stationnement que l'Université a elle-même loués de tierces parties. Le loyer annuel de base correspond à un montant de 50 % des revenus bruts annuels de stationnement provenant de l'exploitation des lieux loués et des biens loués.

Le contrat de gestion des stationnements est intervenu entre la Fondation et l'Université afin de retenir les services de l'Université pour effectuer la gestion des stationnements. Les honoraires de gestion correspondent au coût des dépenses d'exploitation annuelles majorées d'un montant équivalent à 10 % desdites dépenses.

La convention de bail et le contrat de gestion, échus en avril 2022, ont été reconduits au 1^{er} mai 2022 pour un an, aux mêmes conditions. L'une ou l'autre des parties pourra mettre fin au bail ou au contrat de gestion en donnant un avis de résiliation de 90 jours à l'autre partie, même si la durée du bail ou du contrat de gestion ou de tout renouvellement n'est pas expirée.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

13. REVENU NET (PERTE NETTE) DES STATIONNEMENTS (suite)

Gestion des stationnements

Le revenu net (la perte nette) des stationnements se détaille ainsi :

	2022	2021
Revenus	6 085 579 \$	2 823 991 \$
Dépenses	5 471 277	3 874 898
Revenu net (perte nette) avant contribution	614 302	(1 050 907)
Contribution spéciale de l'Université*	-	728 955
Revenu net (perte nette) des stationnements	614 302 \$	(321 952)\$

* Étant donné le contexte de pandémie, les stationnements ont généré une perte d'exploitation en 2020-2021. L'Université a octroyé une contribution spéciale à la Fondation pour compenser une partie de cette perte.

14. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation est, au sens donné par le Manuel de CPA Canada, soumise à une influence notable de l'Université. La Fondation sollicite des fonds au nom de l'Université avec l'accord explicite ou implicite de celle-ci. La quasi-totalité des fonds ainsi sollicités est, conformément aux intentions du donateur ou en raison d'autres exigences, transférée à l'Université ou utilisée par celle-ci dans le respect des règles applicables. Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué des opérations avec l'Université. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant convenu entre les parties lors de la signature des accords.

	2022	2021
Contribution de l'Université Laval	2 035 838 \$	1 905 167 \$
Contribution spéciale de l'Université Laval	2 300 000 \$	728 955 \$
Frais de gestion des stationnements	232 384 \$	229 268 \$
Frais de location des stationnements	2 915 055 \$	1 352 848 \$
Subventions versées	22 700 658 \$	15 527 228 \$
Charges locatives	247 911 \$	242 558 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2022

15. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) entraîne encore aujourd'hui des conséquences sur l'économie. Pour un troisième exercice consécutif, les activités de la Fondation ont été affectées. La grande majorité des événements et activités habituellement organisés ont été annulés et La Fondation a comptabilisé un montant de 419 510 \$ (2021 - 603 670 \$) à titre de subvention salariale dans le cadre du programme Subvention salariale d'urgence du Canada et du Programme d'embauche pour la relance économique du Canada. En revanche, la direction n'a procédé à aucune mise à pied temporaire. Un montant de revenus de stationnement a été perçu, représentant la reprise progressive des activités en présentiel sur le campus. La Fondation a repris graduellement l'organisation de divers événements et activités au cours des derniers mois et continuera de s'ajuster en fonction de l'évolution de la situation.

De plus, les perspectives économiques mondiales actuelles, dont la montée en flèche du cours des produits de base, des taux d'inflation records et la guerre en Ukraine, créent un climat d'incertitude et de volatilité important. Les impacts financiers potentiels sur la juste valeur des placements sont difficiles à estimer de manière fiable.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.